

*LA Presse 15 Jan*  
**Cession des rues  
de la Cité-Jardin  
à la municipalité ?**

Le président du comité exécutif, M. J.-O. Asselin, a annoncé, hier après-midi, que la ville de Montréal acquerra probablement le système de rues de la Cité-Jardin, si cette dernière est prête à accepter les conditions que lui posera la municipalité. Il s'agit tout d'abord pour la ville de savoir dans quel état se trouvent les rues offertes et de déterminer les conditions qui seront faites aux propriétaires riverains, si des travaux d'améliorations locales s'avèrent nécessaires.

Un rapport du service des travaux publics a été transmis aux chefs de l'administration, à ce sujet, et le comité exécutif en a pris connaissance à sa réunion d'hier après-midi. On croit comprendre que le système d'aqueduc serait satisfaisant, mais que le système d'égouts nécessiterait des améliorations notables. De plus, la ville devrait faire l'installation d'un système d'éclairage et se charger de l'enlèvement de la neige. Les conditions posées par la ville seront soumises prochainement aux intéressés, et la cession deviendra fait accompli lorsque les deux parties auront ratifié l'accord proposé par la métropole.

**LETTRE OUVERTE**

**A. propos de la Cité-jardin**

*LA Presse 19 Jan*

Le 16 janvier 1948.

M. Henri Gibeau, I.C.,  
Directeur des Travaux Publics,  
Hôtel de Ville,  
Montréal.

Monsieur le directeur.

Se basant sur votre rapport à l'Exécutif, relatif aux services, égouts, rues et pavage, de la cité-jardin, les journaux de jeudi indiquent que presque tout serait à reprendre et d'autres, moins catégoriques, que la construction de ces services aurait été défectueuse.

Si votre rapport à l'Exécutif est dans ce sens, il est erroné.

La société alors responsable, l'Union Economique d'Habitations, dont j'étais le président a suivi, pour la construction de ces services les spécifications de votre Service.

Votre section technique a toujours eu nos plans auparavant pour vérification et approbation officielle. La construction et l'érection de ces services, égouts, pavage et rues, ont été exécutées pour la grande partie par des entrepreneurs de métier, qui travaillent habituellement pour la ville.

Les pavages à la cité-jardin, les uns ont six ans d'existence, tiennent bien et se comparent pour les besoins avec les pavages en ville. Ils tiennent tout de même mieux que ceux du Boulevard Rosemont et de la rue Viau, qui ont été réfectionnés deux années consécutives et qui sont encore pleins de trous, à cause du non-écoulement des eaux.

Le diamètre des ronds-points dans les avenues sans issue permet à tous les camions, de déneigement ou d'incendie, de tourner facilement; le diamètre donné à cette fin par votre Service Technique a été respecté par la société.

Les inondations de caves à la cité-jardin ne sont pas plus à craindre là qu'ailleurs en ville. Un seul cas depuis six ans: été 1942, inondations des caves de l'avenue des Marronniers, comme d'ailleurs quelques 20,000 autres caves en ville.

Justement, la ville n'a pas voulu payer les dommages prétendant nos égouts mal construits; et la ville a été condamnée à payer par un jugement de l'hon. juge Loranger.

On ne peut dire que la cité-jardin a été aidé par votre Service.

Vous vous souvenez sans doute de l'incident des tanks militaires, qui devaient faire leurs essais sur la rue Viau, ce qui limitait le développement de la cité-jardin à l'avenue des Marronniers.

Vous ne pouviez, nous disiez vous alors, empêcher Ottawa d'utiliser cette rue Viau à cette fin. Et quand vous avez bien voulu nous dire qui était le responsable à Ottawa, à notre simple demande verbale, il a changé immédiatement pour le site du Right of Way du C.N.R., en contre-bas de la cité-jardin.

La ville n'a jamais voulu éclairer les rues de la cité-jardin, ni enlever la neige; et pourtant ces propriétaires payaient les taxes pour ces services.

Votre Service, comme d'ailleurs la ville, pourrait faire beaucoup pour développer le sens civique, en aidant un peu plus à ceux, qui comme les propriétaires de la cité-jardin, produisent un magnifique effort pour devenir propriétaires dans un milieu urbanisé.

Veillez me croire, monsieur le directeur,

Votre tout dévoué,

A. GOSSELIN.